

( N<sup>o</sup> 129. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Charles Capel, maréchal des logis au 2<sup>e</sup> régiment de lanciers.**

*( Voir le n<sup>o</sup> 229 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845. )*

MESSIEURS,

Le sieur Charles Capel, qui sollicite la Naturalisation ordinaire, est né à Metz, le 8 juin 1812. Il vint habiter en 1816 avec ses parents, la commune de Lanaken (Limbourg); il tira au sort et fut, en 1832, incorporé dans l'armée belge; depuis lors il n'a pas quitté le service, et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1834 il a obtenu le grade de maréchal-des-logis.

Ses chefs attestent que tant pour sa conduite, que par l'activité et le zèle qu'il n'a cessé de déployer dans le service, il s'est rendu digne de toute leur estime.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable, et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération par 40 suffrages contre 13.

DE RIDDER, Rapporteur.